



COMMUNE DE TAILLET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/04/2021 A 18H30

Présents : RAYMOND Alain, THOMAS Alain, BARCELO Guy, RAMSEYER Aurélie, COSTESEQUE Camille, DAR COURT Daniel, DEBRAS Vve RAYE Michèle, JUANOLA Joseph et TITTEL Joanna.

Procuration de BUREAU Isabelle à BARCELO Guy,
BOFILL Jean-Luc à DAR COURT Daniel.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent a été adopté à l'unanimité.

Le Maire présente le Budget Primitif Général 2021 qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement, montant prévisionnel des Dépenses : 440 933.23 €
montant prévisionnel des Recettes : 440 933.23 €
- Section d'Investissement, montant prévisionnel des Dépenses : 269 002.51 €
montant prévisionnel des Recettes : 269 002.51 €

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire présente le Budget Primitif du Service de l'Eau et de l'Assainissement 2021 qui s'équilibre comme suit :

- Section d'Exploitation, montant prévisionnel des Dépenses : 26 160.47 €
montant prévisionnel des Recettes : 26 160.47 €
- Section d'Investissement, montant prévisionnel des Dépenses : 57 484.28 €
montant prévisionnel des Recettes : 57 484.28 €

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire présente le Budget Lotissement 2021 qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement, montant prévisionnel des Dépenses : 333 065.44 €
montant prévisionnel des Recettes : 333 065.44 €
- Section d'Investissement, montant prévisionnel des Dépenses : 273 255.97 €
montant prévisionnel des Recettes : 273 255.97 €

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'ensemble du Conseil Municipal :

- approuve l'attribution de subventions aux associations comme suit :

ACCA Taillet	200 €
Association Girefeuille	200 €
Amicale des Sapeurs pompiers de Céret	300 €
Institut méditerranéen du liège	200 €
Association Taillet à l'affiche	200 €
Taillet à l'affiche – Fête du village	800 €

- approuve la demande de fonds de concours à la Communauté de Communes du Vallespir pour la réalisation de l'adressage postal,

- approuve, après discussion, la dénomination de la partie de la départementale 63 en traversée d'agglomération comme suit : Carrer Major – Rue principale.

Compte-rendu des délégations

Tour de table des élus aux différentes commissions.

Affaires diverses

Concernant la DSP et l'appel d'offre lancé, une seule entreprise a déposé une offre. Le cabinet Espélia est chargé d'analyser de l'offre.

Lecture est faite du courrier de M. DUBOIS proposant l'installation d'un système automatisé permettant de faire sonner les cloches de la chapelle et de l'église pour marquer les heures en journée. Une réflexion sera conduite prochainement.

La séance est levée à 20H.